



N° 72 - DECEMBRE 2010

#### AU SOMMAIRE

- Observations ornithologiques
- Aliens
- Introduction du Monarque de Tahiti aux Australes ?
- Nouvelles menaces sur le Monarque de Fatu Hiva
- En mission à Ua Huka
- Partenariat scientifique pour sauver le Koteuteu
- Festival ornithologique de Polynésie
- Le festival ornithologique visite Nuutania
- Rapports, Revues et Articles
- L'oiseau sur la branche

#### SUR VOS AGENDAS

Dates des prochaines réunions du bureau:

- 6 janvier 2011
- 2 février 2011
- 2 mars 2011

Les réunions se tiennent chaque mois à partir de 16h30 au Parc Paofai à Papeete.

Pour nous contacter appelez au 50 62 09



ISSN 2102-5908

# Te Manu

BULLETIN DE LA SOCIETE D'ORNITHOLOGIE DE POLYNESIE  
B.P. 21098 Papeete - Tahiti - Email : sop@manu.pf - Site Internet : www.manu.pf



#### EDITORIAL :

Voici le tout dernier numéro d'une année 2010, qui malgré les difficultés liées au contexte économique mondial, s'est avérée riche en activités pour l'association Manu. Nous avons pu préserver l'essentiel de nos capacités financières grâce à la générosité et la compréhension de nos partenaires institutionnels, non gouvernementaux et de nos sponsors (sans oublier la participation de nos membres), ce qui nous permis de conserver la totalité de notre équipe technique en activité.

La situation de plusieurs espèces sur lesquelles nous travaillons s'est améliorée (avec 100% de réussite pour les jeunes monarques de Tahiti à l'envol par exemple), tandis que pour d'autre, leur statut reste précaire.

Nous avons aussi continué nos actions pour la protection des sites et des habitat, cette année en préparant les plans d'éradications qui seront mis en œuvre en 2011 (avec des projets ambitieux aux Gambier et aux Actéon).

Mais c'est surtout dans l'attention que nous portons à nos relations avec la population que nous avons voulu inscrire cette année passée, avec la commémoration des 20 ans de Manu célébrés avec succès dans le cadre du Festival Ornithologique de Polynésie en septembre et aussi avec l'organisation du voyage de nos petits ambassadeurs de Rimatara auprès des habitants de Ati'u aux Îles Cook.

L'année prochaine sera toute aussi chargée avec, entre autre, l'organisation de la réunion des partenaires de BirdLife International dans le Pacifique en octobre à Tahiti.

En attendant, profitez bien de cette fin d'année en lisant votre *Te Manu* et recevez tous mes vœux pour la nouvelle année au nom des membres du bureau et de toute l'équipe technique.

*'la 'oa'oa i te Noera ! 'la ora na i te matahiti 'api 2011 !*

Philippe Raust

## OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

### A'o - Héron strié

#### *Butorides striata* - Ao

- PAPEETE - TAHITI

Heremoana Maamaatuaiahutapu (Directeur de la Maison de la culture) et ses employés nous ont rapporté la présence de Hérons striés à l'embouchure de la Tipaerui (Papeete)

Deux nids et cinq oiseaux ont été vus à plusieurs reprises dans un *purao* à l'embouchure.

Ces observations viennent compléter celles parues dans le précédent numéro de *Te Manu* (N° 71) confirmant l'occupation de la quasi totalité des rivières de la zone urbaine de Papeete par des hérons striés et leur reproduction

- PAPEARI - TAHITI

Poerava Thouet (notre secrétaire) a aperçu un héron strié poursuivi par deux merles des Moluques le vendredi 17 septembre 2010 à 17 h30 à Teva I Uta à proximité de la route en bas de la base militaire de Papeari (où y il à une petite maison abandonnée en bord de route).

### Martin chasseur vénéré

#### *Todiramphus veneratus* - Ruro

- TOAHOTU - TAHITI

Le 13 septembre 2010 à 8h20, au bureau de la SOP Manu, un martin chasseur a été entendu par le staff technique, puis reconnu par Julie Champeau comme un Martin-chasseur vénéré.

Le lotissement où est établi le siège de l'association n'est pourtant pas un milieu où cet oiseau des forêts est fréquent.

### Ptilope de la Société

#### *Ptilinopus purpuratus* - 'U'upa

- PUNAAUIA - TAHITI

Ludwig Blanc nous a transféré l'information de l'un de ses amis de Tahiti (Frank Kersante) qui a observé un ptilope à Punnauia, quartier Sage en montagne. Il a aperçu l'oiseau dans une forêt en montant au lotissement sur la gauche le 30 septembre vers 7 h du matin. Il l'a revu plusieurs fois, mais toujours seul.

Le pigeon vert de la Société est un oiseau endémique qui vit dans les forêts jusqu'à 1.000 m d'altitude. Il se nourrit de fruits qu'il trouve parfois près des habitations (moto'i, goyavier, banian, lantana). Il n'est pas menacé de disparition bien qu'il ait à faire face à la prédation par les chats

### Gallicolombe des Marquises

#### *Gallicolumba rubescens*

- HATUTA'A

Jean-Claude Thibault et Alice Cibois étaient aux Marquises en Novembre. Ils ont visité Eiao et Hatuta'a. Il y a une sécheresse incroyable à Hatuta'a (plus aucune feuille sur les arbres) et les effectifs de gallicolombes ont fondu ...

## ... Aliens

*On trouve de temps en temps en Polynésie des oiseaux d'espèces qui n'y sont pas naturellement présentes. Certaines arrivent par leurs propres moyens mais la majorité sont introduites par l'homme comme oiseaux de volière (légalement ou frauduleusement : c'est le cas des perroquets dont l'importation est interdite). Voici quelques observations récentes à Tahiti.*

- Roberto Luta est un résident de Pirae (Aute I) depuis 2 ans et il nous signale qu'il y voit régulièrement voler un perroquet accompagné d'un pigeon vert. Il est très actif le matin ou en fin de journée (cris stridents caractéristiques). Pour appuyer son observation il nous a envoyé une photo. Il ne sait pas d'où il vient mais on peut penser qu'il s'est peut-être échappé d'une volière. Il semble s'être bien acclimaté depuis le temps.

A partir de la photo reçue Guillaume Albar a déterminé qu'il s'agirait d'un **Amazone à joues vertes**, *Amazona viridigenalis*, un des Psittacidae du genre *Amazona* les plus rares et qui n'est pas naturellement présent en Polynésie française. On le trouve au nord-est du Mexique : sa population sauvage est estimée entre 1000 et 2000 individus. Elle est en décroissance sévère de par son exportation illégale aux États-Unis et de la destruction de son habitat.

L'hypothèse d'un évadé est donc la plus probable. Il y a quelques années Albert Varney et Philippe Raust avait fait la même observation d'un perroquet vert au même endroit : s'agirait-il du même individu ?



- Véronique de Mortillet nous a parlé lors du festival "Manu", d'une photo de "perruche" qu'elle avait prise le 14 août 2010 à Arue.



L'oiseau est un **inséparable**, probablement de l'espèce *Agapornis roseicollis* qui est très prisée par les éleveurs d'oiseaux et qui n'est pas naturellement présente en Polynésie française. Il s'agit donc probablement d'un oiseau échappé d'une volière. Il y a beaucoup de variations de couleurs dans la nature pour cette espèce, auxquelles il faut rajouter celles créées par les éleveurs. Cette espèce se reproduit en captivité à Tahiti et se vend en animalerie. On observe des

oiseaux échappés de leur cage et en liberté régulièrement (Cf. *Te Manu* N° 41 et N° 56).

- On a aussi signalé à Philippe Raust la présence d'une **Calopsitte élégante** (*Nymphicus hollandicus*) ou Perruche nymphique, en liberté à Punaauia le 3 octobre 2010. Cette espèce se reproduit aussi en captivité à Tahiti et s'y vend en animalerie. Encore un évadé ?

- Thomas GHESTEMME et Laurent YAN ont observé ensemble un **Quiscale à longue queue**, *Quiscalus mexicanus*, à l'embouchure de la Vaitepiha à Tautira, le 15 octobre 2010, soit près d'un an et demi après la première observation de cette espèce à Afaahiti (Port Phaéton) en juin 2009 (Cf. *Te Manu* N° 67). Il pourrait s'agir du même individu.

Le Quiscale à longue queue peuplait classiquement l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Il a étendu son aire de répartition vers le nord jusqu'aux États-Unis et au Canada (et maintenant Tahiti).

Cet oiseau consomme des insectes et divers invertébrés, mais aussi des lézards, des fruits et des graines. Occasionnellement, il détruit des couvées (oeufs et poussins) et pourrait s'attaquer à l'avifaune indigène.

## Introduction du Monarque de Tahiti aux Australes ?

Parmi les 4 espèces de monarque subsistant en Polynésie française, le Monarque de Tahiti *Pomarea nigra* (archipel de la Société) et le Monarque de Fatu Hiva *Pomarea whitneyi* (archipel des Marquises) sont considérées en danger critique d'extinction d'après les critères de la liste rouge de l'IUCN. La forte prédation exercée par le Rat noir a conduit leur population à des effectifs extrêmement réduits. En 2010, la population de Monarque de Tahiti compte 34 individus connus, tandis que celle du Monarque de Fatu Hiva est estimée à 67 individus. L'introduction de ces 2 espèces sur des îles dépourvues de Rat noir a donc été envisagée comme mesure de conservation à long terme. De janvier à juin 2010, j'ai effectué un stage de master 2 au sein de l'association, pour étudier la faisabilité d'introduction de ces monarques sur les îles de Rimatara et Raivavae dans l'archipel des Australes.

### L'introduction d'espèce, mesure de conservation à long terme

Les introductions d'espèces sont définies par l'IUCN comme : « une tentative d'établir une espèce en dehors de son aire de distribution connue, mais dans un habitat et une zone éco-géographique appropriés ». Elles sont devenues un outil de gestion répandu pour la conservation des espèces menacées. L'introduction sur une île dépourvue de Rat noir permettrait de sauvegarder les monarques qui ne survivent actuellement que grâce aux actions de dératisation. Cette stratégie a été réalisée avec succès pour un certain nombre d'oiseaux, notamment aux îles Cook pour le Monarque de Rarotonga *Pomarea dimidiata*, introduit sur l'île d'Atiu en 2003.

### Les Monarques

Les Monarques sont des passereaux insectivores, qui vivent en couple toute l'année sur des

territoires variant entre 2 et 2,5 hectares selon l'espèce.



Photo 1 : Monarque de Tahiti - T. Ghestemme

Ils fréquentent des habitats forestiers relativement fermés, mais variés.

Leur site de nidification se situe au fond des vallées, à proximité d'un cours d'eau permanent ou temporaire. Leur nid est construit dans des espèces végétales à grandes feuilles, telles que le mara *Neonauclea forsteri* à Tahiti ou le purau *Hibiscus tiliaceus* à Fatu Hiva.

### Choix des îles d'accueil et conditions recherchées:

Seules 2 îles hautes de Polynésie française, Rimatara et Raivavae dans l'Archipel des Australes, répondaient, a priori, aux deux premières exigences d'une île favorable à une introduction avec l'absence de Rat noir et l'absence de monarques. Une mission de 3 semaines dans ces îles, réalisée en avril 2010

### Principaux résultats

Les principaux résultats obtenus ont été résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Principaux résultats concernant les conditions recherchées sur les îles d'accueil

	Raivavae	Rimatara
Pré-accord de la population	favorable	favorable
Rat noir	Présence	Absence
Autres prédateurs ou nuisibles	Chat, Coucou de Nouvelle-Zélande	Chat, Coucou de Nouvelle-Zélande
Espèces potentiellement compétitrices	Absence	Rousserole de Rimatara <i>Acrocephalus rimatarae</i>
Superficie totale d'habitats favorables (en hectares)	357	139
Capacité d'accueil (nombre de couples)*	140 175	54 70

\* Le premier chiffre correspond au nombre de couples de Monarque de Fatu Hiva, le 2ème chiffre au nombre de couples de Monarque de Tahiti.

A Raivavae, l'introduction du monarque s'avère impossible du fait de la présence du Rat noir mise en évidence au cours de la mission.

A Rimatara, l'introduction est envisageable. L'habitat favorable le mieux représenté est constitué par la forêt indigène sur « mato » (ancien récif corallien soulevé). La forêt présente une structure adéquate et des sites de nidification potentiels pour le monarque.

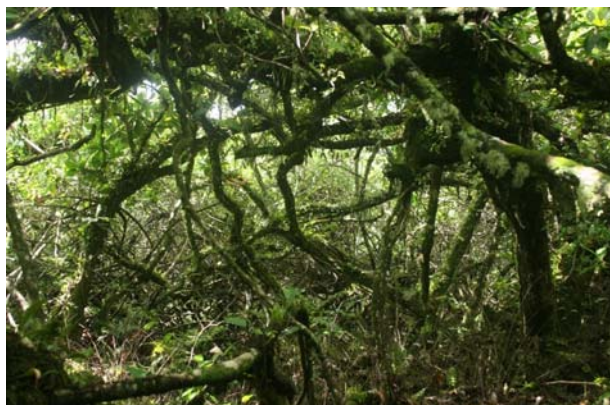


Photo 2 : forêt indigène sur mato - Rimatara.

Les principales espèces nuisibles telles que le Martin triste *Acridotheres tristis*, le Busard *Circus approximans* et le Bulbul à ventre rouge

avec Thomas Ghestemme (SOP Manu) et Edward Saul, a permis d'évaluer leur potentialité d'accueil. L'aide de Edward Saul, spécialiste du monarque de Rarotonga, a été précieuse.

Au cours de cette mission, 5 principales conditions ont été recherchées sur les îles:

- L'accord de la population locale
- L'absence du Rat noir, principale cause du déclin des monarques
- La présence d'un faible nombre de prédateurs secondaires ou d'espèces nuisibles
- L'absence d'une espèce similaire pouvant pâtir de l'introduction et/ou compétitrice
- La présence d'habitats favorables aux monarques, en superficie suffisante

*Pycnonotus cafer* sont absentes de l'île. Seules deux contraintes sont à prendre en considération: la présence de la Rousserole de Rimatara et la capacité d'accueil relativement limitée de l'île.



Photo 3 : Rousserole de Rimatara

### Contraintes relevées sur l'île de Rimatara

Après l'introduction de quelques individus de monarque, l'île de Rimatara ne pourra qu'abriter,

au mieux, 70 couples de monarque. Cette capacité d'accueil est limitée mais nous n'avons pas d'autres choix de lieu d'accueil...

La Rousserole de Rimatara, endémique de l'île, est un oiseau insectivore qui pourrait entrer en compétition avec le monarque. Cependant, celle-ci occupe préférentiellement les zones de culture et les milieux ouverts. Les experts estiment que les 2 espèces pourraient cohabiter sur l'île de Rimatara par l'utilisation d'habitats différents. La cohabitation de monarque et de Rousserole est d'ailleurs connue sur d'autres îles de Polynésie.

### Conditions sur les espèces

L'introduction d'une espèce dans un nouveau lieu requiert des conditions au niveau de l'espèce. Il faut notamment que le nombre d'oiseaux que l'on introduit soit suffisant pour établir une nouvelle population et il faut également que le nombre d'oiseaux prélevés ne mettent pas en danger la population d'origine.

Deux exemples d'introduction sur des espèces similaires et dans le cadre d'une problématique semblable (Monarque de Rarotonga et Rousserole des Seychelles), mentionnent l'introduction de 30 individus prélevés sur une population d'environ 300 oiseaux. Si l'on considère que 30 individus sont nécessaires pour établir une nouvelle population de monarque dans un nouvelle île, les populations actuelles des monarques de Tahiti et de Fatu Hiva sont trop réduites pour un tel prélèvement.

Cependant d'autres introductions réussies (Carpophage des Marquises, espèces de Nouvelle Zélande...) se sont faites avec moins d'individus (10, chez le Carpophage). Un nombre plus réduit

d'individus pourrait donc être prélevé, avec un prélèvement étalé dans le temps. Chez les monarques, il est fortement recommandé d'introduire de jeunes individus, plus adaptables, Edward Saul suggère d'introduire la totalité des jeunes produits dans l'année, à raison de 5 à 6 jeunes tous les 2 ans.

### Choix de l'espèce à introduire

A Fatu Hiva où la population est vieillissante, un tel prélèvement est fortement déconseillé pour le moment. Le nombre de jeunes disponibles est actuellement trop réduit pour envisager ce prélèvement.

D'autre part, compte-tenu de la faible capacité d'accueil de l'île de Rimatara, on préférera y introduire le Monarque de Tahiti, moins demandeur d'espace. Les difficultés de conservation entrevues pour cette espèce dans le futur (dégradation de l'habitat, présence de nombreux compétiteurs et nuisibles dans le milieu) appuie ce choix.

### Conclusion

L'introduction d'un monarque est envisageable sur l'île de Rimatara. Pour les différentes raisons évoquées ci-dessus, on préférera y introduire le Monarque de Tahiti. Celui-ci pourrait donc être introduit sur l'île de Rimatara à court terme, dès début 2012, avec un prélèvement de la totalité des jeunes (4 à 6) tous les 2 ans.

Aucune île n'est pour le moment disponible pour envisager une introduction du Monarque de Fatu Hiva. La solution réside dans l'éradication des rats sur une île disposant d'habitats favorables en quantité suffisante, comme cela pourrait être le cas à Makatea (Tuamotu) ou à Raivavae.

Emmanuelle Portier

---

## Nouvelles menaces sur le Monarque de Fatu Hiva

*Comme si les rats noirs ne suffisaient pas, les activités humaines dans les vallées augmentent la pression sur le Monarque de Fatu Hiva déjà enclassé en danger critique d'extinction.*

A la suite de la mission Manu sur Fatu Hiva, il apparaît que des feux non contrôlés ont eu lieu sur cette île dans des zones où il y a des Monarques de Fatu Hiva. Nous avons alerté la DIREN qui a également constaté ces feux de brousse dans le fond et les hauteurs de Hanavave et a demandé au maire d'informer la population des risques que cela peut entraîner notamment pour la biodiversité locale. Un courrier du Ministère de la Santé et de l'Environnement dans ce sens a été adressé en mai dernier à tous les maires des Marquises pour éviter tout feu de brousse en période de sécheresse.

Par ailleurs la Mairie a le projet de réaliser des pistes agricoles dans des vallées où l'oiseau réside

comme la vallée Ta'i'u (sans étude d'impact semble-t-il). Cette vallée abrite plus d'un quart de la population de monarque de l'île, qui ne s'élève qu'à 70 individus

- c'est le principal endroit où s'opèrent nos actions de conservation (dératisation et piégeage de chats) ;
- c'est la principale vallée où les oiseaux produisent des jeunes ;
- c'est la seule vallée de l'île où le nombre d'oiseaux est en augmentation ;
- l'habitat d'une espèce de la catégorie A est légalement protégé.

Devant le risque d'extinction déjà élevé de l'espèce, la destruction d'une partie de l'habitat de cette vallée serait catastrophique pour sa survie.

Cette espèce est inscrite en catégorie A, et nous avons demandé à la DIREN d'envoyer une lettre afin de rappeler au Maire ce point de la réglementation locale. D'ailleurs ce qui vaut pour le Monarque de Fatu Hiva vaut aussi pour d'autres espèces indigènes.

De plus, la création de cette piste rendrait impropre à la consommation l'eau captée à l'aval du projet. Pour information, plusieurs pistes agricoles ont déjà été créées en 2010, sans autorisation.

Nous avons évoqué ces difficultés avec le maire avec qui nous entretenons de bonnes relations et

la réglementation a été rappelée à la population et aux autorités locales par le directeur de la DIREN dans le cadre des déplacements au titre du classement UNESCO des Marquises avec le ministre de la culture.

Le maire, premier magistrat de l'île est également officier de police judiciaire ce qui lui donne le pouvoir d'intervenir contre toute infraction aux réglementations en vigueur sur son territoire.

Ph. Raust d'après plusieurs mails de Thomas Ghestemme

## La SOP Manu en mission à Ua Huka (Marquises)

*En juin 2010, la SOP MANU s'est rendue à Ua Huka pour y effectuer sa deuxième vérification du succès de l'opération d'éradication des Rats polynésiens de l'îlot Teuaua. Par la même occasion, l'équipe en a profité pour visiter l'îlot Tekohai et mettre à jour les données concernant les Carpophages des Marquises ou upe et vérifier l'absence de Rat noir à Ua Huka.*

### Introduction et contexte

- L'îlot Teuaua avec son voisin Hemeni, situés au sud de Ua Huka abritent une colonie importante de Sternes fuligineuses ou kaveka *Sterna fuscata*. En février 2009, l'équipe de la SOP MANU accompagnée de chercheurs français et des habitants de Ua Huka ont mené une opération d'éradication des Rats polynésiens ou kiore *Rattus exulans* de cet îlot.

Des vérifications du succès ou de l'échec d'une éradication sont indispensables au moins 2 ans après l'opération. Ainsi, en juillet 2009, une mission de contrôle du succès de cette éradication a eu lieu, mission pendant laquelle aucun rat n'a été capturé. En juin 2010, une deuxième vérification a été menée sur Teuaua.

En parallèle, un suivi de la faune et de la flore a été réalisé afin de voir si des changements et/ou des améliorations ont eu lieu suite à l'éradication.

- Un autre îlot, le motu Tekohai a été visité dans le but de déterminer si des rongeurs sont présents sur le motu.

- Des prospections ont également été menées dans différentes vallées de Ua Huka pour réévaluer le nombre de upe *Ducula galeata* présents sur l'île. Pour mémoire, 10 oiseaux avaient été réintroduits à Ua Huka entre 2000 et 2003 (à partir de Nuku Hiva).

- Ensuite, des tapettes à rats ont été disposées dans le village principal de Ua Huka (Vaipae) pour vérifier l'absence de Rats noirs *Rattus rattus* et les stations de contrôle sur les quais de l'île ont aussi été contrôlées.

- Enfin, des actions de communication ont été menées avec les habitants de Ua Huka ainsi que dans les écoles.

### Teuaua



Photo 1 : Ilots Teuaua à gauche et Hemeni à droite © Champeau J./SOP MANU-2010

#### Piégeage de rats

Afin de vérifier l'absence de rats, 39 ratières Manufrance ont été disposées selon le même quadrillage que les années précédentes, à savoir 35x35 m et ce, pendant sept nuits. Ainsi, ce sont 173 nuits-pièges qui ont été effectuées pendant cette mission et aucun rat n'a été capturé dans les ratières.

Cependant, lors du dernier jour de contrôle, un rat mort a été trouvé sur le motu. A cette période là, les circonstances de cette découverte ne nous ont pas permis de déterminer l'origine de ce rat. Mais, en août 2010, Fred Jacq et Jean-François Butaud, nos botanistes préférés, se sont rendus sur Teuaua et ont découvert un rat, bien vivant cette fois. Cette découverte nous permet dorénavant d'affirmer que des rats sont encore (ou toujours) présents sur l'îlot, bien qu'ils soient en densité très faible.

#### Recensement des kaveka

Afin d'avoir une cohérence d'une année sur l'autre dans les données, le même protocole que celui

des années précédentes a été appliqué pour le comptage des oiseaux : 25 quadrats de 5x5 m répartis aléatoirement ont été réalisés pour dénombrer les oiseaux . Différents stades ont été pris en compte : adulte en incubation, petit poussin, poussin moyen, juvénile et cadavres. Le nombre moyen de couples présents est d'environ 80 000 ( $\pm$  16 000). Il n'y a pas de différences significatives avec les années précédentes et la population de Teuaua semble donc être stable.



Photo 2 : Sterne fuligineuse ou kaveka © Champeau J./SOP-MANU-2010

#### Suivi de la végétation

Pour la même raison que précédemment, le même protocole a été suivi pour le suivi de la végétation : 11 transects de 20 m précédemment établis ont été parcourus et la méthode des points contacts a été appliquée. Les espèces végétales présentes ont été notées et des précisions ont pu être apportées par J.F. Butaud (comm. pers.). Cinq espèces végétales se trouvent sur Teuaua. Il s'agit de *Portulaca lutea*, *Portulaca oleracea*, *Chamaesyce sachtiana*, *Boerhavia acutifolia* et *Amaranthus viridis*.

Le couvert végétal reste faible avec une proportion de « sol nu » plus importante que l'an passé (90% contre 60% en juillet 2009). Les conditions météo de l'an dernier (pluvieux de janvier à juillet 2009) et de cette année (sécheresse les mois précédents juin) pourrait expliquer ce phénomène.

#### **Tekohai**

Sur le plateau sommital de ce motu (0,5 ha), 27 nuits-pièges ont été réalisées et aucun rongeur n'a été piégé.

Les oiseaux nicheurs au moment de la mission étaient les suivants : Sternes fuligineuses, Fous bruns *Sula leucogaster*, Fous masqués *Sula dactylatra*, Noddis bleus *Procelsterna cerulea* et Pétrels de Bulwer *Bulweria bulwerii*. La présence de cette dernière espèce est un bon indicateur

quant à l'absence de rongeurs sur l'îlot (Cranwell, comm.pers.).



Photo 3 : Motu Tekohai © Albar G./SOP-MANU 2010



Photo 4 : Pétrel de Bulwer à Tekohai © Champeau J./SOP-MANU 2010

#### **Ua Huka**

##### Situation du upe

Six sites ont fait l'objet d'une recherche de upe. Ces sites ont été visités sur indication des habitants de l'île qui y ont vu ces oiseaux. Lors des prospections pendant cette mission, les upe ont été vus dans seulement 2 de ces sites (le site au Nord de Vaipae connu depuis le début du suivi et une vallée à l'Ouest de Vaipae). Sur le premier site, 2 oiseaux ont été observés lors de la première visite et 3 lors de la seconde. Cinq upe ont été identifiés sur le second site ainsi que des nids indiquant la présence d'un dortoir.

L'ensemble des informations récoltées confirmerait les prévisions établies précédemment quant à la dispersion sur l'île des individus en plusieurs groupes. Pour le moment, il n'y a pas d'indication comme quoi la population aurait régressé. Toutefois, afin de suivre au mieux l'évolution et la répartition des individus sur l'île, il a été confié des cartes à Robert Sulpice afin qu'il reporte les observations des habitants.

### Protection des quais

Les boîtes contenant du raticide sur les quais des 3 villages ont été vérifiées : 14 boîtes ont dû être réinstallées et il y a en tout 29 (19 à Vaipae, 5 à Hane et 5 à Hokatu). Elles sont réalimentées en raticide par Robert Sulpice du SDR deux fois par mois (avant l'arrivée des bateaux).

### Contrôle de l'absence de Rats noirs

Au total, 157 nuits pièges ont été réalisées à Vaipae. Les tapettes, appâtées avec de la noix de coco fraîche, ont été disposées tous les 15 m sur 3 lignes : une sur le quai de Vaipae, la 2° au bord de la rivière vers le centre du village et la dernière à l'entrée du village.

Sept rats ont été capturés, tous appartenant à l'espèce *R.exulans*, ce qui nous permet de conclure que le Rat noir est toujours absent de Ua Huka.

### Intervention dans les écoles

Ensuite, l'équipe de la SOP Manu est intervenue dans les différentes classes des deux écoles de l'île, à savoir Vaipae et Hane. Les trois classes de chaque école ont eu des présentations adaptées à chaque niveau sur les oiseaux de Ua Huka, les menaces pour les oiseaux et les solutions à ces menaces. Un incendie ayant eu lieu peu avant notre arrivée, nous avons insisté sur les dangers des feux de brousse pour les oiseaux.

Des jeux (les oiseaux migrateurs) et du coloriage ont été organisés pour les plus petits ; d'autres activités pour les plus grands.



Photo 5 : Intervention à l'école de Vaipae © Albar G./SOP-MANU 2010

Le CJA de Hane a également réclamé qu'une présentation soit donnée aux élèves, ce qui a été fait avec grand plaisir !

### Communication auprès de la population

Trois réunions ont été menées lors de cette mission (une dans chaque village) pour principalement présenter les résultats obtenus à Teuaua, discuter de la situation des upe, de l'importance de garder Ua Huka indemne de Rat noir (impact sur les oiseaux comme le pihiti, mais aussi économique), rappeler que les oiseaux endémiques sont protégés et enfin, voir la situation de la collecte des œufs de kaveka sur le motu Teuaua.

### **Conclusion**

Les rats trouvés sur le motu Teuaua en juin et août 2010 nous permettent malheureusement d'affirmer que l'îlot héberge une population de rongeurs. Nous ne pouvons pas encore affirmer s'il s'agit d'un échec de l'éradication de février 2009 ou d'une réinvasion. Pour cela, une nouvelle mission va être prochainement organisée afin de récupérer des rats de l'îlot et les analyser (génétique). Ces analyses moléculaires nous permettront de trancher entre ces deux hypothèses et de prendre alors une décision quant à la suite à donner à ce projet.

- Si les rats trouvés sont génétiquement identiques à ceux qui avaient été capturés avant éradication (autrement dit, s'il s'agit d'un échec de celle-ci), une autre éradication devra être tentée prochainement. Ce projet a en effet, d'une part, demandé beaucoup d'investissement de la part de la population qui l'a toujours suivi et approuvé ; et d'autre part, a demandé, outre un investissement financier considérable, une participation et une aide précieuse de la part de nos collaborateurs (Eric Vidal et Michel Pascal). Il serait donc regrettable d'abandonner un tel projet. Dans ce cas, un aménagement de la technique d'éradication devra être considéré.
- Si les rats trouvés sont génétiquement différents de ceux capturés sur Teuaua avant l'éradication (recolonisation), il faudra s'assurer de la façon dont les rats sont revenus sur l'îlot et essayer par tous les moyens d'y remédier pour que cela ne produise pas de nouveau.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont participé à la mission, en particulier le Maire de Ua Huka Nestor Ohu pour son soutien sans faille au projet, la famille Sulpice pour leur aide, en particulier Geoffrey sans qui les montées sur Teuaua et Tekohai auraient été beaucoup moins drôles...un grand merci également à tous les habitants de Ua Huka pour leur accueil !

Julie Champeau



## Partenariat scientifique avec la SOP Manu pour sauver le Koteuteu

Eric Vidal\*, Alexandre Millon & Diane Zarzoso-Lacoste  
IMEP (UMR CNRS 6116, IRD193), \* Centre IRD de Nouméa, BPA5, 98848 Nouméa cedex. eric.vidal@ird.fr

Depuis 2003, la SOP Manu pilote un ambitieux projet de conservation du Martin-chasseur des Gambier *Todiramphus gambieri niauensis* dont la dernière population est localisée sur l'île de Niau dans l'archipel des Tuamotu. Avec moins de 150 individus, l'espèce est classée « en danger critique d'extinction » (CR) par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Notre équipe de recherche, basée à Aix-en-Provence, à Nouméa et à Bamako ([www.imep-cnrs.com/ibbc](http://www.imep-cnrs.com/ibbc)), est spécialisée dans l'étude des espèces animales invasives et étudie dans différentes régions du monde (Méditerranée, Afrique de l'Ouest, Océan Indien et Pacifique Sud) l'écologie des espèces animales introduites, leur impact sur la biodiversité indigène et participe au développement et à l'évaluation de stratégies de lutte contre les invasives et de restauration écologique des populations et écosystèmes impactés.

Les adhérents et salariés de l'association « Manu » le savent bien et le vivent d'ailleurs au quotidien : en matière d'avifaune polynésienne, la problématique des prédateurs introduits représente une question-clé pour la conservation des oiseaux, et de nombreuses espèces ont déjà disparu du territoire ou de certaines îles du fait de l'impact des rats, des chats ou d'oiseaux introduits. Il était donc tout naturel pour nous d'associer nos efforts et nos moyens à ceux de la SOP Manu sur l'atoll de Niau, afin d'apporter notre contribution au diagnostic de la situation et de permettre à l'association de disposer du maximum de données fiables pour bâtir la stratégie de conservation la plus efficace. Ancrer un programme de conservation sur la base d'évidences scientifiques est à notre sens la meilleure façon, mais pas forcément la plus utilisée, de procéder.



Martin-Chasseur des Gambier (Koteuteu à Niau) © SOP Manu

Concrètement, notre équipe a engagé depuis un an environ, un important effort de recherche visant à caractériser l'écologie alimentaire et quantifier l'impact de trois mammifères introduits présents sur l'île de Niau : le Rat noir *Rattus rattus*, le Rat polynésien *R. exulans* et le chat haret *Felis s. catus*. Cet effort de recherche par notre

laboratoire, qui se poursuivra au moins jusqu'en 2012, se traduit par la focalisation d'une thèse de doctorat et des moyens associés (bourse de thèse, moyens analytiques et logistiques et implication de plusieurs chercheurs) autour de cette question. Les premières missions de terrain, réalisées en partenariat avec l'équipe de la SOP Manu, ont concerné l'étude de l'écologie trophique des différentes espèces et notamment l'étude des ressources alimentaires disponibles ainsi que la récolte de nombreux échantillons qui vont permettre, après analyse minutieuse au laboratoire, de reconstituer le régime alimentaire des rats, des chats, mais aussi des martins-chasseurs. Ainsi ce sont maintenant plusieurs centaines de fèces de chats, de pelotes de réjection de martins-chasseurs et de contenus stomacaux de rats qui attendent d'être analysées au laboratoire. Elles nous permettront de répondre bientôt à des questions essentielles pour la conservation des martins-chasseurs :

- combien d'individus périssent annuellement du fait de la prédation par les rats ou les chats ?
- ces mammifères introduits privent-ils les martins-chasseurs, par compétition alimentaire, des proies indispensables à leur reproduction ?
- ces impacts directs et indirects menacent-ils la survie durable de la dernière population de l'espèce ?
- contre quel(s) mammifère(s) introduit(s) faut-il lutter en priorité et selon quelles méthodes ?



Rat pris au piège dans une tapette © SOP Manu

Très soucieuse que les résultats de ses recherches puissent alimenter des programmes de conservation et aider concrètement à la sauvegarde de la biodiversité, notre équipe a depuis plus de dix ans systématiquement travaillé en relation étroite avec des ONG ou des

gestionnaires d'espaces naturels, pilotes en matière de programmes de conservation. Dans le cas du Koteuteu de Niau, la qualité du programme porté depuis 7 années par la SOP Manu nous a particulièrement séduits. Par son implication auprès de la communauté locale de Niau, et notamment par le programme de sensibilisation des enfants de l'île, par sa volonté de fédérer des équipes de recherche aux compétences complémentaires, par la pérennité du suivi démographique développé sur une espèce gravement menacée d'extinction, nous

considérons que tous les ingrédients d'un programme de conservation exemplaire sont ici réunis.

Nous sommes donc particulièrement heureux d'avoir été sollicités par la SOP Manu pour participer à ce programme de conservation, dont la pertinence et le professionnalisme mériteraient d'être cités en exemple auprès de nombreuses associations de protection de la nature en métropole et ailleurs. Un exemple à méditer et à faire connaître !

## Festival ornithologique de Polynésie à la Maison de la Culture

*Plus de 3200 visiteurs ont participé au Premier Festival ornithologique de Polynésie qui était organisé à Papeete par la SOP Manu, TFTN, l'ICA et le CRDP. Des conférences, des animations, des projections étaient proposées aux scolaires et au public dans la journée et en début de soirée du 15 au 18 septembre dernier. Plus que de long discours des photos illustrerons la réussite de la célébration des 20 ans de Manu*



*Pendant le discours d'inauguration de l'exposition*



*le ministre de l'environnement Jules Ienfa*



*Un ancien ministre admire l'expo photo*



*On pouvait voir des oiseaux sortis du Musée*



*Les oiseaux naturalisés font de bons modèles*



*Quel plaisir que d'écouter une légende*



*Une exposition ouverte à tous*



*Attentifs à l'écoute de la conteuse*



*On apprend à connaître les oiseaux en jouant*



*Il y a du monde devant les vitrines*



*Des présentations très vivantes pour les enfants*



*Des conférences très érudites pour les grands*



*Des oiseaux en origami (pliage)*



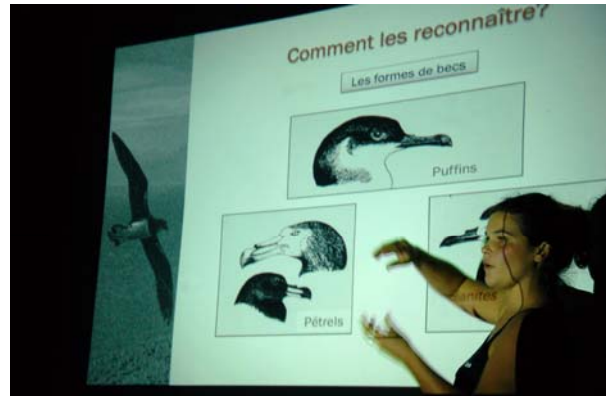
*Une source d'inspiration pour nos sculpteurs*



Un spécimen du Rupe, carpophage maintenant disparu de Tahiti (Musée de Tahiti et des îles)



Costume de danse du groupe Nona Here



Julie Champeau, spécialiste des oiseaux de mer



Anne Gouni présente la réintroduction du Upe à Ua Huka aux Marquises



Raita du CRDP et les enfants du primaire



Les oiseaux inspirent aussi les sculpteurs sur bois



Le Stand du CRDP

**Profitons de ces quelques lignes pour remercier à nouveau nos partenaires et sponsors :**

Le Ministère de la Santé et de l'Environnement, la Maison de la Culture – Te Fare Tauhiti Nui, L'institut de la Communication audiovisuelle (ICA), le Musée de Tahiti et des îles - Te Fare Manaha, le Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP), Les Nouvelles de Tahiti, Tahiti Nui Télévision, Tikiphone (Vini)...

## Le festival ornithologique visite les prisonniers de Nuutania

*Le festival ornithologique se poursuivra tout au long de l'année 2011 en se déplaçant dans les îles au fil des missions Manu, mais plus insolite, il est allé à la rencontre des prisonniers du centre pénitentiaire de Nuutania en cette veille de Noël.*

Lors du festival ornithologique, Maxime Renard, en charge de l'insertion des détenus à Nuutania, a proposé à l'association Manu de venir faire une manifestation ornithologique à la prison. En effet, les prisonniers n'ont pas eu l'opportunité de venir au festival, mais il est important qu'ils restent en contact avec l'extérieur car ils seront, dans un futur plus ou moins proche, amenés à reprendre leurs places dans la société. Ainsi, Yvan Colin (responsable du service de l'insertion), qui avait déjà invité Manu il y a quelques années pour une conférence destinée aux jeunes incarcérés, souhaite que des rencontres aient lieu entre les détenus et des acteurs extérieurs.

De l'idée du festival à la prison, Teva Leone, en charge de la formation et de la scolarisation à Nuutania, a proposé que cette manifestation soit le support de l'épreuve orale du CFG (Certificat de Formation Générale). Les candidats au CFG doivent faire une présentation sur un sujet qu'ils choisissent (en général la réinsertion), mais cette année, plusieurs d'entre eux présenteront un sujet sur les oiseaux : leur place dans la culture polynésienne, pourquoi les sauvegarder, etc...

Anne Gouni a donc animé un minifestival ornithologique le mardi 14 décembre 2010 au quartier des hommes (pour une trentaine de personnes) et le jeudi 16 décembre 2010 au quartier des femmes (une douzaine).

L'exposition des photos et des kakemonos a trouvé sa place aux murs et sur les grilles.

Plusieurs conférences ont eu lieu au cours de ces deux journées. Des oiseaux terrestres de tous les archipels étaient représentés et ainsi, chacun a pu se sentir concerné par ce petit « bout de chez soi » venu à lui, alors que d'autres, tout étonnés, découvraient un animal dont ils ignoraient l'existence alors qu'ils vivaient juste à côté.

Les oiseaux de mer, et plus particulièrement le Noha, Pétrel de Tahiti, ont été l'objet d'échanges où certains détenus faisaient part de leurs observations. Tous ont été très attentifs lors des conférences et de nombreuses questions, toujours intéressantes et parfois très pertinentes, ont été posées.

Bien que ce public soit très particulier, il reste important d'aller à sa rencontre et, de ces échanges entre détenus et animatrice, chacun a pu y trouver un enrichissement personnel.



Le cliquetis des clés a été remplacé l'espace deux petites journées par le chant des oiseaux. Cela peut sembler dérisoire, mais pour ces hommes et ces femmes, qui ne voient le ciel qu'à travers les barreaux, les oiseaux leur ont permis un moment d'évasion et de rêve, si important à la veille des fêtes de fin d'année !

Anne Gouni tient à remercier les détenus qui sont venus à sa rencontre, et l'ensemble du personnel du centre pénitencier qui lui a permis de présenter ce festival ornithologique.

## En bref... Série de timbres oiseaux.

*Par un hasard heureux le festival ornithologique a correspondu avec l'émission par l'Office des Postes et Télécommunications d'une série de timbres sur les oiseaux de Polynésie française. C'est un carnet de douze timbres qui est proposé incluant Vini de Kühl, Gygis blanche, Sanderling, Lori nonnette, Carpophage de la Société, Chevalier errant, Tangara à dos rouge, Martin-chasseur des Gambier, Ptilope de Hutton, Fou brun, Sterne huppée et Pluvier fauve offrant ainsi une palette complète des espèces présentes sur le fenua.*



## Revue, Rapports, Articles...

**WORLD BIRDWATCH** : Vol 32, Number 3, September 2010. ISSN 0144-4476 : Magazine trimestriel de BirdLife International (en anglais).

Ce numéro contient un article (dans la série Species Guardian) sur l'action de la SOP pour la protection de la gallicolombe érythroptère et du Monarque de Tahiti.

**BirdLife International Pacific Partnership e-bulletin** : October-December 2010, No 3. Bulletin trimestriel édité par le secretariat de BirdLife International pour le Pacifique téléchargeable à : [http://www.birdlife.org/regional/pacific/downloads/BirdLife\\_Pacific\\_Ebulletin\\_Oct\\_Dec\\_2010.pdf](http://www.birdlife.org/regional/pacific/downloads/BirdLife_Pacific_Ebulletin_Oct_Dec_2010.pdf)

**Bird Conservation International** : Volume 20, Issue 3, September 2010. ISSN 09592709

**FOREST & BIRD** : Issue 338, November 2010 : Revue trimestrielle de la Royal Forest and Bird Protection Society of New Zealand Inc. (en anglais).

**Wild Things** : Number 106, November 2010 : Revue du club junior de Forest and Bird (en anglais).

**CEPA magazine Espèces oubliées- Espaces menacés** : N° 22, octobre 2010. Magazine trimestriel de Conservation des Espèces et des Populations Animales (en français).

**Catalogue LPO 2011**

Et puis pour ceux qui seraient intéressés, nous avons pu télécharger quelques articles anciens dont certains présentent des gravures (telle celle qui figure en première page). Vous pouvez nous les demander.

**Bonaparte, P. C. L.** (1850). "Note sur plusieurs familles naturelles d'Oiseaux et descriptions d'espèces nouvelles" C.R. Acad. Sci. 31: 561-564.

**Bonaparte, P. C. L.** (1855). "Note sur les oiseaux des îles Marquises et particulièrement sur le genre nouveau *Serresius*." C.R. Acad. Sci. 41: 1109-1113.

**Tristram, H. B.** (1881). "Notes on a collection of birds from the Marquesas islands." Ibis 5: 249-252.

**Tristram, H. B.** (1883). "On the position of the acrocephaline genus *Tatara*, with descriptions of two new species of the genus *Acrocephalus*." Ibis 1: 38-46.

**Wiglesworth, L. W.** (1891). "On the Polynesian Members of the Genus *Ptilopus*." Ibis 3: 566-584.

**Wilson, S. B.** (1907). "Notes on birds of Tahiti and the Society group". Ibis 3: 373-379.

**Berlioz, J.** (1934). "Note sur deux espèces peu connues de Rallidés". Bull. Mus. His. Nat. 6: 340-343.

**Adamson, A. M.** (1939). Review of the fauna of the Marquesas islands and discussion of its origin. Honolulu, Hawaii, Bernice P. Bishop Museum.

**Bourne, W. R. P.** (1959). "A new little shearwater from the Tubuai islands: *Puffinus assimilis myrtae* subsp.nov". Emu 59: 212-214.

**Holyoak, D. T., Thibault, J.-C.** (1978). "Variable albinism of the flight feathers as an adaptation for recognition of individual birds in some polynesian populations of *Acrocephalus warblers*". Ardea 66: 112-117.

**Holyoak, D. T., Thibault, J.-C.** (1982). "L'exploration ornithologique de la Polynésie orientale". Journal de la Société des océanistes" 38;(74-75): 259-273.

✂-----

### BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT DE COTISATION

NOM : .....

PRENOM : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : ..... EMAIL : .....

SIGNATURE :

*Je, soussigné, désire :*

renouveler ma cotisation       adhérer à la Société d'Ornithologie de Polynésie

*Je souhaite recevoir le bulletin "Te Manu" en version :*

papier       électronique (au format PDF)

Membre actif .....	5000 F CFP par an	Entreprise .....	12000 F CFP par an
Couple .....	7500 F CFP par an	Membre donateur .....	25000 F CFP par an
Scolaire .....	1000 F CFP par an	Membre à vie .....	75000 F CFP
Etranger .....	7500 F CFP par an	(5000 F CFP par an si paiement par virement bancaire)	

*Bulletin d'adhésion à retourner à la S.O.P., BP 21 098 Papeete, TAHITI, Polynésie française, accompagné de votre cotisation annuelle (chèque ou virement à la Banque SOCREDO compte 70031300000 - IBAN : FR76 1746 9000 0170 0313 0000 072*

# L'OISEAU SUR LA BRANCHE

## ROUSSEROLLE DES TUAMOTU

Kotiotio ou Kokikokiko

*Acrocephalus atyphus* (Wetmore, 1919)

Tuamotu Reed-warbler



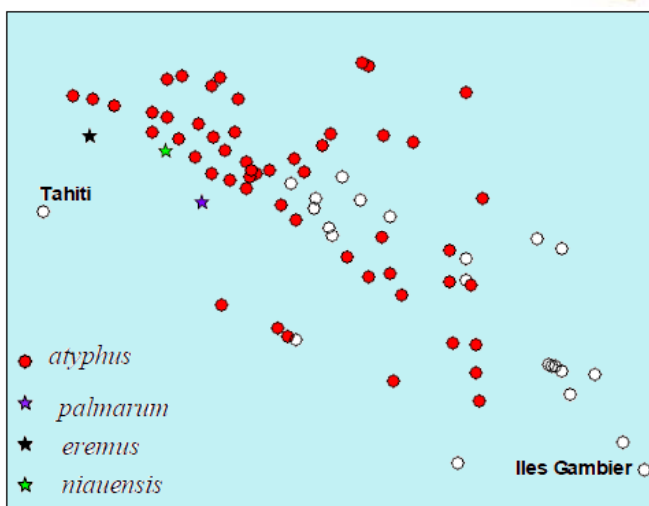
### Aspect et couleur

Les oiseaux présentent une grande plasticité morphologique : ils sont bruns à gris sur le dessus et blancs à jaune clair sur le dessous avec des plumes blanches au niveau des ailes, de la queue et du corps.

### Taxonomie et répartition

La Rousserolle des Tuamotu, *Acrocephalus atyphus*, comprend les taxons suivants :

- rousserolle de Makatea *A. a. eremus* : Makatea
- rousserolle de Niau *A. a. niauensis* : Niau
- rousserolle de Ana'a *A. a. palmarum* : Ana'a
- rousserolle des atolls *A. a. atyphus* connue de Ahe, Ahunui, Akiaki, Anuanuraro, Anuanurunga, Apataki, Aratika, Arutua, Faaite, Fakahina, Fakarava, Fangatau, Fangataufa †, Hao, Haraiki, Hereheretue, Hiti, Katiu, Kauahi, Kaukura, Makemo, Manihi, Manuhangi, Mataiva, Moruroa †, Motutunga, Napuka, NengoNengo, Nihiru, Paraoa, Pinaki, Pukapuka †, Rangiroa, Raraka, Raroia, Reituru, Taenga, Tahanea, Taiaro, Takapoto, Takaroa, Takume, Tatakoto, Tematangi †, Tepoto (nord), Tepoto (sud), Tikehau, Tikei, Toau, Tuanake, Tureia, Vairaatea, Vanavana.



### Habitat et nourriture

La Rousserolle des Tuamotu est un oiseau essentiellement insectivore qui occupe les cocoteraies avec un sous-bois d'arbustes ou de fourrés (*Timonius polygamus*), les forêts et taillis de *Guettarda*, ainsi que les brousses de buissons et de fourrés (comme les massifs de *Suriana / Pemphis*). Elles sont plutôt rares ou absentes de la forêt de *Pisonia / Cordia subcordata* quand il n'y a pas de sous-bois. Leur présence est donc dépendante de la structure de la végétation mais les arbres élevés jouent un rôle important pour les postes de chant (*Pisonia, Guettarda, cocotier*).

### Comportement et reproduction

Ce sont les mâles qui chantent tôt le matin et le soir (et même parfois pendant les nuits de pleine lune), mais plus rarement en milieu de journée. C'est un chant typique de rousserolle assez mélodieux mais moins élaboré que celui des rousserolles des îles hautes. Ils émettent aussi des cris d'alarme et de contact entre individus. Les nids se rencontrent dans différents arbustes et se situent assez haut à l'extrémité des branches verticales.

### Statut et conservation

La rousserolle des Tuamotu (*Acrocephalus atyphus*) est inscrite sur la liste des oiseaux protégés du Pays. Il existe deux grands types de menaces la concernant: celle à long terme comme la montée des niveaux marins engendrée par le réchauffement climatique et celle à court terme comme le feu utilisé par les producteurs de coprah pour entretenir les cocoteraies qui détruit la végétation arbustive qui abrite ses proies (insectes).